

Information Municipale

Avril 2022



WWW.MAIRIE-YMARE.FR

474 GRAND'RUE, 76520 YMARE
02 35 79 12 72

HORAIRES D'OUVERTURE :

- MARDI : 14H A 19H
- MERCREDI : 9H A 12H
- VENDREDI : 14H A 17H30

MADAME LE MAIRE,
MMES & MR LES ADJOINTS,
REÇOIVENT SUR RENDEZ-VOUS.



SOMMAIRE

ÉCOLES.....	2
SERVICES COMMUNAUX.....	3
ENFANCE.....	4
Les mercredis.....	4
L'accueil de loisirs – session Hiver.....	5
L'accueil de loisirs – session de Printemps.....	6
CCAS – ACTION SOCIALE.....	7
ASSOCIATIONS.....	8
TRAVAUX.....	10
ELECTIONS.....	12
CE QU'IL S'EST PASSÉ CE TRIMESTRE.....	13
CITOYENNETÉ.....	15
DU CÔTÉ DE LA MÉTROPOLE.....	17
NOUS CONTACTER.....	18
BON A SAVOIR.....	19

ÉCOLES

Inscriptions 2022-2023

École Maternelle :

Les inscriptions à l'école maternelle pour la rentrée 2022-2023 se feront du lundi 30 mars au lundi 23 mai 2022 (excepté les vacances de printemps) uniquement sur RDV. Les parents peuvent prendre contact avec le directeur de préférence par mail à 0762608x@ac-rouen.fr ou par téléphone au 02.35.79.12.96

Pour l'inscription, se munir des pièces suivantes :

- Le livret de famille
- Un justificatif récent de domicile
- Le carnet de santé ou un certificat de 1ère scolarisation attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour une rentrée en petite section
- La dérogation du maire pour les enfants résidents dans une autre commune
- Un certificat de radiation délivré par le directeur de l'ancienne école (si scolarisation en 2021-2022)

École Élémentaire :

Les inscriptions à l'école élémentaire se feront du lundi 9 mai au vendredi 20 mai 2022 aux horaires suivants : Lundi, mardi et vendredi de 16h à 18h, Jeudi de 8h à 16h15 En cas d'impossibilité à ces heures, prendre rendez-vous auprès de M. BERTE au 02.35.79.12.49 ou par mail à 0760534t@ac-rouen.fr

Pour l'inscription, se munir de pièces suivantes :

- Le livret de famille
- Un justificatif de domicile
- La dérogation du maire pour les enfants résidant dans une autre commune.



SERVICES COMMUNAUX

Inscriptions 2022-2023

Inscriptions aux services communaux pour la cantine, la garderie et l'accueil de loisirs :

Vous trouverez [sur le site de la commune](#) la liste des documents à compléter et à nous fournir : (documents à compléter et à renvoyer à inscriptionenfancejeunesse@mairie-ymare.fr)

- 1) Fiche de renseignements et autorisations
- 2) Fiche sanitaire
- 3) Questionnaire médical
- 4) Tableau mercredis - vacances scolaires de juillet 2022 à juin 2023 (ou inscription avec mon espace famille)
- 5) Autorisation de pratiquer une activité associative - une feuille par activité (dans le cas où l'enfant pratique une activité associative pendant les temps d'accueil)
- 6) Attestation d'assurance périscolaire et extrascolaire
- 7) En septembre 2022 : Avis d'imposition 2022 pour les Ymarois (facultatif) : afin d'effectuer le calcul de votre quotient familial. Merci de nous fournir les avis de tous les membres du foyer fiscal.

Création du compte mon espace famille (uniquement pour les enfants fréquentant les écoles d'Ymare). Ce service vous permet de réaliser des inscriptions et/ou des modifications pour les prestations suivantes : accueil de loisirs mercredi et/ou vacances, cantine périscolaire, étude surveillée.

Pour rappel, ces documents sont à retourner à la mairie avant le 10 juin 2022 pour une inscription en septembre.



ENFANCE

Les mercredis

Fabrication de perles à souder



Maison du film « Là-haut »



Chapeau de Peter Pan



Fabrication de mangeoires à oiseaux

Initiation au football

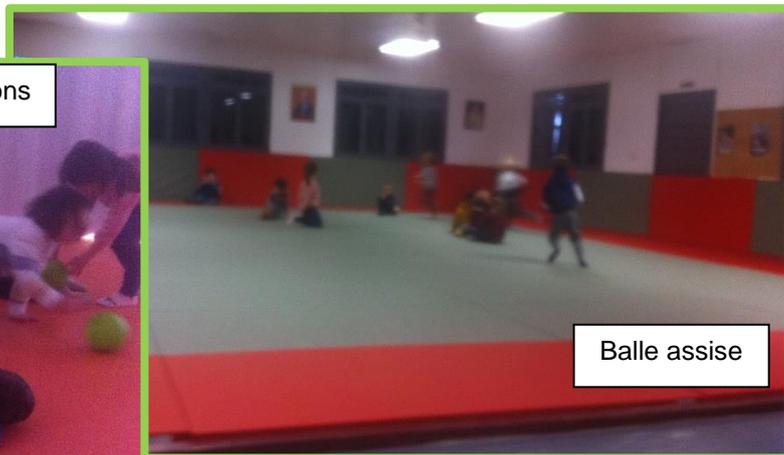


Initiation au croquet



ENFANCE

L'accueil de loisirs – session Hiver



ENFANCE

L'accueil de loisirs – session de Printemps



Pour connaître les tarifs, horaires ... rendez-vous sur le site de la commune rubrique [enfance/jeunesse](#) → [accueil de loisirs - vacances](#).

CCAS – ACTION SOCIALE



LES RENCONTRES DU CLIC 1^{er} semestre 2022



FACTEUR NUMÉRIQUE

En partenariat avec l'association ADEP, le facteur numérique est un projet de médiation informatique qui consiste en l'accueil d'un public débutant de 60 ans et plus, dans l'utilisation d'internet lors d'un entretien individuel d'une heure. Ces permanences ont lieu les **lundis après-midis** sur les communes de :

- ❖ **BOOS** (locaux du CLIC)
- ❖ **BONSECOURS** (résidence autonomie Bellevue)

ENQUÊTE POLICIÈRE « Tournesec »

Maitre Martinet a été victime d'un assassinat mais qui est le meurtrier ? Son épouse, son assistante, un client... Si vous avez l'âme de Sherlock Holmes, rejoignez la Brigade de Recherche Spécialisée qui vous guidera dans ce jeu de piste pour résoudre l'énigme du meurtre de Tournesec.

Jeudi 7 avril à 14h30
Résidence autonomie Les Pérêts
20 rue du Dr Schweitzer – LE MESNIL-ESNARD

ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE Ateliers « marche nordique »

La marche nordique aide au maintien de la forme et la santé. Cette activité permet de continuer de se déplacer avec aisance, retrouver et garder son équilibre, soulager ses articulations, augmenter ses capacités cardio vasculaires,... En partenariat avec l'ASEPT Normandie, le CLIC organise **6 séances** (1h30) de marche nordique qui se dérouleront du :

Jeudi 28 avril au 9 juin à 14h00
BONSECOURS

SENIORS, POUR VOTRE SÉCURITÉ, AYEZ LES BONS REFLEXES !

La délinquance évolue et vous ne savez pas comment y faire face? En partenariat avec la gendarmerie de Boos, une réunion d'information et de sensibilisation aux réflexes de sécurité au quotidien : cambriolages, fraudes, arnaques et escroqueries aura lieu le :

Vendredi 13 mai à 14h30
Salle socio-culturelle (CLIC / bibliothèque)
Maison des Associations - 30 rue des Andelys - BOOS

A destination des seniors et de leurs aidants

Places limitées sur inscription – gratuit

(sous réserve et application des mesures sanitaires en cours)

CLIC du Plateau Est de Rouen – Maison des Associations - 30 rue des Andelys - 76520 BOOS
Renseignements et inscriptions au 02 35 65 02 68 ou clicplateauest@gmail.com – site internet : www.clicplateauest.fr

Permanences fiscales

La municipalité organise des permanences fiscales en direction des habitants d'Ymare qui souhaitent obtenir des conseils pour leur déclaration de revenus.

Cette consultation gratuite est assurée par un conseiller fiscal professionnel **le mardi 10 mai et le mardi 17 mai** à partir de 18h. **Merci de prendre un rendez-vous au préalable en mairie.**

Outre les documents habituels, vous vous munirez de votre dernière déclaration de revenus ainsi que de votre dernier avis d'imposition.

La date limite de dépôt de votre déclaration de revenus 2021 est fixée au **jeudi 19 mai 2022** à minuit si vous effectuez une **déclaration papier**. Pour les télédéclarations **par internet** le délai pour la Seine-Maritime est fixé au **mercredi 8 juin 2022** à minuit.

ASSOCIATIONS

YMARE FÊTE DU PAYS

Sam. 30 avril & Dim. 01 mai

SAMEDI

Parc du Clos de la Ferme

**Vente de pains
« à l'ancienne » et
de brioches, tartes
et tartelettes, cuits
dans un four du
XVIII^{ème} siècle**

Organisation et vente par l'ASCY WIMARA

SAMEDI & DIMANCHE

Parc du Château

**Foire à tout &
Foire aux plantes**

Inscriptions sur place ou avant le 24 avril
Organisateurs : ASC Football - ASC Pétanque - ASC Tennis

Expo-vente artisanale

Organisée par l'Association « Les Femmes Solidaires »
Salle des fêtes

**Restauration
et buvette**

**Animations diverses
organisées par les
associations
Ymaroises**

SAMEDI & DIMANCHE

**Attractions
foraines**

PARKING GRATUIT

ASSOCIATIONS

En 2022, l'ASCY Wimara continue

la collecte de papier... **de 9h à 12h**



Cela permet de récolter des fonds pour les enfants de l'école tout en faisant un geste pour l'environnement.

Les collectes auront lieu les 1^{er} samedis de chaque mois jusqu'au samedi 2 juillet en face de la bibliothèque.

Pas de collecte en août et reprise le 3 septembre 2022.

 <ul style="list-style-type: none">Les annuairesLes livresLes encyclopédiesLes noticesLes magazines et cataloguesLes journaux et publicitésLes enveloppes sans fenêtre	 <ul style="list-style-type: none">Les papiers souillésLes briques de laitLes cartons videsLes pochettes plastiquesLes albums photosLes spirales et les reliuresLes classeurs, le papier calque
---	--

Nous vous accueillons dans le respect des gestes barrières.



TEMPUS PLEIN
FORMATION
COMPRISE

**NOUS RECRUTONS UN
APPRENTI DEJEPS !**

RENSEIGNEMENTS
ALBAN 06 24 04 48 68

L'association Entente Tennis du Plateau EST recherche un(e) STAGIAIRE DEJEPS (temps plein) - F/H pour la rentrée de septembre 2022 en contrat d'apprentissage.

La/le stagiaire rentrera en formation DEJEPS mention Tennis au centre de Ligue de Normandie à Honfleur pour une durée de deux ans. Elle/il sera sous la responsabilité pédagogique du directeur sportif ALBAN ROPERT, son tuteur DES, et aura pour missions :

L'enseignement du tennis auprès de tous publics (initiation, perfectionnement, puis entraînement, public souffrant d'un handicap, jeunes et adultes).

La participation au plan d'animations et au développement de la vie associative - sportive et festive - du club, notamment dans le cadre de ses projets de formation. Un investissement dynamique et motivé dans l'accueil et la relation avec l'ensemble des adhérents est attendu. Renseignements auprès d'Alban au 06 24 04 48 68.

TRAVAUX

AVANT



APRES



Nettoyage de la toiture des bâtiments et des allées du Parc du Château



TRAVAUX

Mise en place d'un claustrât le long de la boulangerie



Le banc, avenue du 8 mai, a été réinstallé



Les panneaux électoraux seront désormais installés le long de la Grand' rue pour une meilleure visibilité



Mise en place de cloisons dans le groupe scolaire pour plus de sécurité

ELECTIONS

DATES DES PROCHAINES ELECTIONS

Législatives :

- 1^{er} tour : 12 juin 2022
- 2nd tour : 19 juin 2022



Si vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales pour les prochaines élections législatives de 2022, il est encore temps de le faire.

Vous pouvez vous inscrire :

- En ligne, grâce au téléservice disponible sur [Service-Public.fr](https://www.service-public.fr) sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés ;
 - En mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité et du [Cerfa n°12669*02](#) de demande d'inscription ;
- Vous avez également la possibilité de déposer le dossier dans la boîte aux lettres de la mairie.

Pour vérifier que vous êtes bien inscrit, rendez-vous ici : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

Attention : Les inscriptions sont possibles dès à présent et jusqu'au 6 mai 2022 pour les élections législatives.

Le vote par procuration

La personne que je choisis doit :
jouir de ses droits électoraux.



Je peux la faire :

en ligne, au tribunal judiciaire, dans un commissariat de police, dans une brigade de gendarmerie, au consulat ou dans un lieu accueillant du public.

Les pièces à fournir sont :
ma carte d'identité ou mon passeport.



Allons Voter!

CE QU'IL S'EST PASSÉ CE TRIMESTRE

Boos et ses environs

LE BULLETIN
MARDI 12 AVRIL 2022
www.normandie-actu.fr 19

■ YMARE

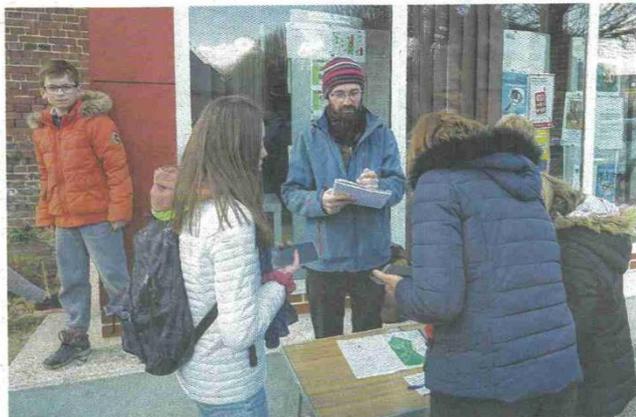
Un rallye et quelques énigmes pour découvrir le village

Samedi 2 avril, il y avait de l'animation à Ymare. Outre la réouverture du marché nocturne, un rallye à énigmes a attiré de nombreuses équipes tout l'après-midi...

Quoi de mieux qu'un rallye pédestre pour découvrir son village ? C'est ce qu'a proposé Thomas Couet, habitant de la commune. Animateur nature de formation, le jeune homme a créé son entreprise Odyssee ludique au sein de la SCOP276 (Coopérative d'Activités et d'Emploi de Haute-Normandie). Il propose des jeux en tout genre mais aussi des animations nature, des quiz musicaux, des karaokés, des jeux nature. Il a créé déjà deux rallyes énigmes à Rouen et dans la forêt de Roumare. En voici donc un troisième pour découvrir Ymare.

Photos, quête d'objets, quiz...

« Il s'agit de remplir une feuille de route par équipe en prenant des photos autour de vous. Vous devrez trouver des objets, répondre à un quiz, à des énigmes et relever des défis. Vous aurez quelques indices. Le tout est à faire en deux heures », a expliqué Thomas Couet avant le départ. Sept équipes étaient inscrites et les part « C'était très sympa mais fortiche, quand même ! », ont jugé les participants. Les



Thomas Couet vérifie les réponses au rallye, dès le retour des équipes.

énigmes demandaient effectivement un peu de réflexion. Mais la devise d'Odyssee ludique n'est-elle pas « jouer pour se distraire et pour apprendre. »

Le marché nocturne, c'est reparti !

Vers 17 h, le rallye énigmes a fait place au marché nocturne. C'était la réouverture pour la saison 2022. « Nous avons lancé cette animation l'année dernière. On voulait un marché différent de ceux que l'on peut trouver autour de nous. On s'est dit pourquoi pas un marché nocturne ? Tout le monde s'y est mis, les élus, les

services administratifs et techniques, les associations. Devant le succès rencontré, nous réitérons cette année avec de nouvelles idées, comme faire venir des musiciens ou chanteurs pour animer ce marché », a confié la maire Ingrid Bona.

Commerce local et Food truck

Sur ce marché nocturne, les étals sont locaux ou des environs : des légumes, des gâteaux maison, des produits de la ferme, du miel, ou des produits de beauté et des bijoux. On peut aussi emporter des glaces artisanales du pays de Bray, se restaurer à

l'italienne avec des pâtes maison ou des pizzas. Si l'on est davantage attiré par la Bretagne et ses galettes, on peut déguster la fameuse galette saucisse autour d'un verre à partager entre amis. Des tables sont mises à disposition. Convivialité assurée !

■ PRATIQUE

▲ Ymar'Ché nocturne tous les premiers samedis du mois, d'avril à septembre, de 17h à 21h, parc du château, à Ymare.
▲ Pour les jeux et rallyes : Odyssee ludique site <https://odysseeludique.wixsite.com>

Après le rallye, place au marché nocturne



La saison reprend pour le marché nocturne d'Ymare qui a été initié l'an passé.

Les YMAR'chés reprennent pour 6 dates en 2022 !

Venez retrouver les exposants et déguster un repas avec la présence de plusieurs foodtrucks !

Nous vous y attendons de 17h à 21h chaque premier samedi du mois.

YMARE - Parc du château

YMAR'ché nocturne

Le 1^{er} samedi du mois de 17h à 21h

AVRIL	MAI	JUIN	JUIL.	AOÛT	SEPT.
02	07	04	02	06	03

Besoin de nous contacter ? Écrivez-nous à ymares@mare-ymare.fr

CE QU'IL S'EST PASSÉ CE TRIMESTRE

Piscine du plateau Est : les élus ont constaté l'avancement du chantier



Les maires de l'Entente Intercommunale du Centre Aquatique du Plateau Est sont venus constater l'avancement des travaux.

Ce n'est plus le temps des palabres mais de la réalité.

Jour après jour, les automobilistes, les passants et les lycéens voient avancer le chantier du centre aquatique intercommunal du Plateau Est, situé à Belbeuf...

Le premier étage est monté, quelques éléments du grand bassin sont placés et même le jacuzzi est en cours de raccordement. Alors, tout va bien ? On est dans les temps ? C'est ce que sont venus découvrir et vérifier, mercredi 30 mars, tous les maires des communes adhérentes de l'Entente Intercommunale du Centre Aquatique du

Plateau Est (EICAPER) (sauf Maxime Dehail de Saint-Aubin-Celloville excusé) et Philippe Guilliot, l'ancien maire d'Ymare, avec pour guide Philippe Leroy, président de l'entente intercommunale. Toutes et tous sont repartis à peu près ravis mais surtout avec déjà en tête le ruban à couper. Il faudra toutefois attendre encore un peu...

La charpente est en place



Les bassins attendent les fonds en inox



Bientôt le jacuzzi...



Retour en images sur le Téléthon avec la participation des communes du Plateau Est de Rouen et la remise du chèque d'un montant de 15 350 € à l'AMF Téléthon



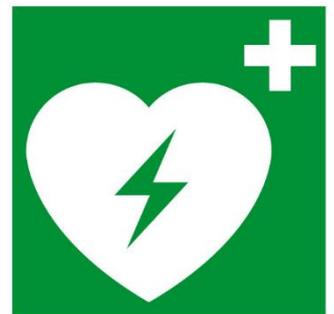
CITOYENNETÉ

Afin de rendre la distribution du courrier plus facile, nous vous remercions de mettre à jour et d'afficher lisiblement votre nom sur votre boîte aux lettres



La distribution des sacs poubelle a eu lieu en mars dernier. Si vous n'avez pas pu vous y rendre, nous vous invitons à venir les récupérer en mairie, aux horaires d'ouverture. **A savoir :** toute l'année, nous pouvons vous donner des sacs de tonte et des sacs jaunes pour le recyclage en mairie sur simple demande.

La commune dispose de deux défibrillateurs : un premier au niveau du Château, près des terrains de football et de tennis et un second sur la place de la mairie. En cas d'accident, prévenez les secours en composant le 112 puis suivez les instructions du défibrillateur jusqu'à l'arrivée des secours.



RECENSEMENT SERVICE NATIONAL

Les jeunes nés en **Avril, Mai et Juin 2006** doivent se rendre en mairie ou sur le site internet [service public](#) avant le **30 juin 2022**, munis de leur carte d'identité ainsi que du livret de famille de leurs parents, afin de se faire recenser.

Cette démarche qui peut être effectuée par le représentant légal permet :

- De s'inscrire aux examens et concours
- D'être automatiquement inscrit sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans
- D'assister à la journée d'appel de préparation à la défense

Attention, restez vigilants : Merci de vérifier attentivement que les informations complétées sur le cerfa soient exactes.

CITOYENNETÉ

NIDS D'ABEILLES, DE GUEPES ET INSECTES DANGEREUX



Avec l'arrivée des beaux jours, les guêpes, frelons et autres insectes vont faire leur apparition. Si vous constatez l'arrivée d'essaims ou de nids, n'hésitez pas à nous contacter par téléphone au 02 35 79 12 72.

Nous ferons intervenir l'entreprise privée avec laquelle nous avons passé une convention. Un spécialiste se rendra à votre domicile **sur rendez-vous**.

Sur présentation de la facture, la mairie prend en charge 50% de la dépense (vous munir d'un RIB) uniquement si vous avez appelé la Mairie pour l'intervention.

Les **essaims d'abeilles** eux sont récupérés par les apiculteurs, l'intervention est gratuite. Vous pouvez retrouver la liste en mairie

DÉJECTIONS CANINES

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au **ramassage des déjections canines** sur toute ou partie du domaine public communal. Nous rappelons également que **les chiens doivent être accompagnés de leurs maîtres et tenus en laisse** sur le territoire communal et non divaguer en liberté durant la journée.

Merci à vous d'appliquer ces consignes pour le respect et le bien-être de tous. **Soyons citoyens !!!**



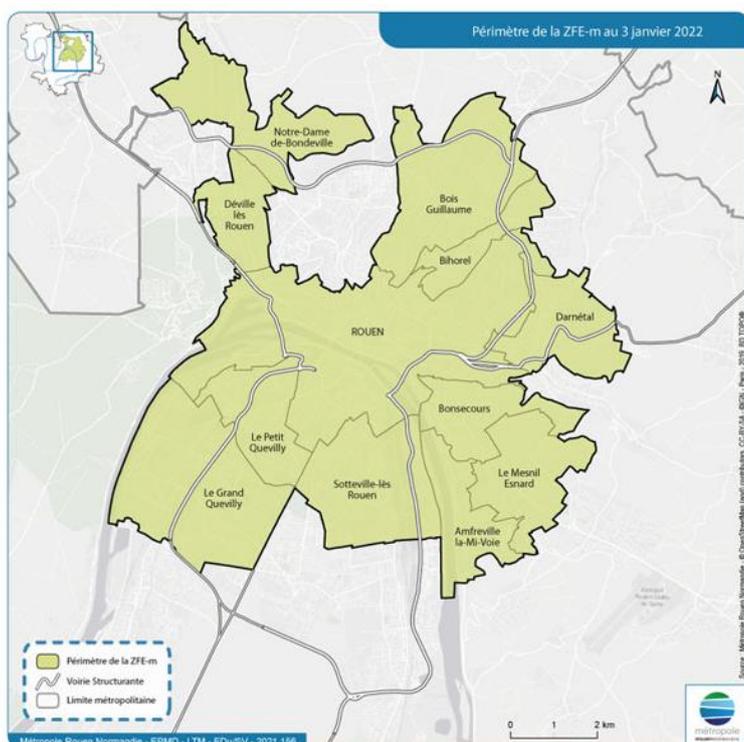
**POUR LE BIEN DE TOUS
MERCİ DE RAMASSER
LES DÉJECTIONS DE VOTRE
ANIMAL DE COMPAGNIE**

INFORMATION MUNICIPALE - RAPPEL

L'information communale est maintenant diffusée par e-mail. Si vous souhaitez la recevoir, merci de nous envoyer votre adresse à : **contact@mairie-ymare.fr**.

DU CÔTÉ DE LA MÉTROPOLE

Réglementairement imposée par l'État, une Zone à Faibles Émissions - mobilité a été mise en œuvre. Les véhicules destinés au transport des marchandises (PL et VUL) ayant des vignettes Crit'Air 4, 5 ou non classés ne peuvent plus ni circuler ni stationner à l'intérieur de la zone. Ce dispositif concerne les véhicules des personnes morales (entreprises, sociétés, associations, collectivités).



Pour obtenir la vignette Crit'Air rendez-vous sur : www.certificat-air.gouv.fr

La vignette Crit'Air est obligatoire pour circuler dans la ZFE-m, même si le véhicule est électrique ou si vous avez une dérogation.

Si votre véhicule ne possède pas la vignette Crit'Air, vous n'êtes pas en règle et pouvez être verbalisé comme si votre véhicule n'était pas autorisé à circuler dans la ZFE-m.



Retrouvez toutes les informations sur le site de la Métropole Rouen Normandie : <https://www.metropole-rouen-normandie.fr/zone-faibles-emissions-mobilite>



La Métropole Rouen Normandie est le premier territoire de France pour le covoiturage ! Il existe en particulier deux dispositifs locaux sur le territoire :

- KLAXIT à découvrir ici : <https://bit.ly/3x0Lak1>
- COVOIT'ICI à découvrir ici : <https://bit.ly/35Gxv6t>

Retrouvez plus d'information sur [le site de la Métropole](#).

NOUS CONTACTER

ETAT CIVIL :

- Délivrance de pièces administratives ou certification d'actes
- Actes d'état civil : naissance, décès, mariages, enregistrement des PACS...
- Recensement militaire
- Diplôme du travail

Contact : etatcivil@mairie-ymare.fr

SECRETARIAT DU MAIRE :

- Demande de rendez-vous
- Secrétariat du Conseil Municipal et des commissions
- Marchés publics, gestion des projets communaux
- Enquêtes publiques
- Cimetière
- Assurances

Contact : secretariatdumaire@mairie-ymare.fr

SPORT ET LOISIRS :

- Affaires scolaires et périscolaires (cantine-garderie)
- Accueil de loisirs : mercredis et vacances scolaires
- Facturation, modification, absences
- Informations et renseignements

Contact : sportsetloisirs@mairie-ymare.fr

URBANISME ET VOIRIE :

- Conseils et renseignements : réglementation, autorisations d'urbanisme, constitution d'un dossier...
- Aménagements urbains : panneaux, traçage au sol...
- Entretien et gestion du patrimoine communal
- Voiries et espaces verts : création, maintenance et entretien
- Gestion des équipements sportifs

Contact : urbanismmeetvoirie@mairie-ymare.fr

COMMUNICATION :

- Bulletins municipaux, réseaux sociaux, panneau lumineux, site internet, brochures d'information...
- Evènements et manifestations : foire à tout, fête nationale, commémorations...
- Associations
- Location de salle

Contact : communication@mairie-ymare.fr

INSCRIPTION ENFANCE JEUNESSE :

- Uniquement pour la remise d'un dossier d'inscription concernant :
 - Garderie
 - Cantine
 - Etude
 - Accueil de loisirs mercredi et vacances

Contact : inscriptionenfancejeunesse@mairie-ymare.fr

RESSOURCES HUMAINES :

- Dépôt de candidatures
- Jobs d'été
- Demandes de stages scolaires ou professionnels

Contact : rh@mairie-ymare.fr

ELECTIONS :

- Inscription, radiation, carte électorale...

Contact : elections@mairie-ymare.fr

AIDE SOCIALE – CCAS :

- Action sociale : accompagnement social et financier
- Aides aux personnes âgées, aux familles et aux personnes en difficulté
- Conseils : évaluation des situations et des possibilités d'aide. Orientation vers une assistante sociale ou vers le(s) service(s) concerné(s)

Contact : ccas@mairie-ymare.fr

BON A SAVOIR



DIMANCHE 8 MAI 2022



A l'occasion du 77ème anniversaire de la victoire, les habitants d'Ymare sont invités à la cérémonie de commémoration qui se déroulera Avenue du 8 mai 1945 devant le Monument aux Morts,

Le Dimanche 8 mai 2022 à 11h30

Un apéritif d'honneur offert par la municipalité clôturera cette manifestation



LES DATES 2022 A RETENIR

- 30 avril & 1^{er} mai : Fête du pays et Foire à tout
- 8 mai à 11h30 : Commémoration au monument aux Morts
- 8 mai à 16h : Concert dans l'Eglise d'YMARE
- 10 & 17 mai : Permanences fiscales (sur RDV)
- 28 mai : Fête des femmes
- 12 juin : 1^{er} tour des élections Législatives
- 18 juin : Feu de la Saint-Jean
- 19 juin : 2nd tour des élections Législatives
- 25 juin : Fête des écoles
- 13 juillet : Fête nationale

CONCERT

Eglise d'YMARE

Dimanche 8 mai 2022 - 16h

Œuvres de Fauré,
Massenet, Poulenc, Bach...

M DUSSON Florent - Violon
M DAVENET Philippe - Piano

Entrée gratuite

Participation libre au chapeau

Places limitées, sur réservation au 02 35 79 12 72

